

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Solution Clarke

Numéro de Produit: R2137000

Autre Identification des Numéros de Produit: R2137000-1C

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Matière corrosive pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234, P390, P406

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H ₂ O	18.01 g/mol	7732-18-5	59.29
Acide chlorhydrique	HCl	36.46 g/mol	7647-01-0	34.82
Chlorure de stanneux dihydraté	SnCl ₂ ·2H ₂ O	225.65 g/mol	10025-69-1	4.20
Trioxyde d'antimoine	Sb ₂ O ₃	291.51 g/mol	1309-64-4	1.68



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

- Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer des brûlures sévères et des dommages permanents.
- Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.
- Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Susceptible de provoquer le cancer. DANGER! Liquide corrosif! Provoque des brûlures sévères sur toutes les zones de contact. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. L'inhalation peut provoquer une toux, la suffocation, l'inflammation du nez, de la gorge, et des voies respiratoires supérieures. En cas d'ingestion, faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin immédiatement. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer des brûlures sévères et des lésions permanentes. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Wash areas of contact with soap and water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Ne brûle pas. Utiliser des agents d'extinction compatibles avec l'acide et appropriés pour le matériau de combustion.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible. Les solutions aqueuses d'acide chlorhydrique réagissent avec la plupart des métaux, formant du gaz d'hydrogène inflammable.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. La protection en caoutchouc butyle ou Téfion est recommandée.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Lâcher à l'approche du vent. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Utiliser un brouillard d'eau ou un jet d'eau pour abattre et absorber les vapeurs. Les rejets peuvent nécessiter une isolation ou une évacuation. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (except oxides, as Sn)" As Tin, inorganic compounds [RR-00043-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TLV-TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (excluding tin hydride and indium tin oxide, inhalable particulate matter, as Sn)" As Tin inorganic compounds [RR-00043-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TLV-TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (excluding tin hydride and indium tin oxide, inhalable particulate matter, as Sn)" As Tin inorganic compounds [RR-00043-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (except oxides, as Sn)" As Tin, inorganic compounds [RR-00043-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (except oxides, as Sn)" As Tin, inorganic compounds [RR-00043-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TLV-TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (excluding tin hydride and indium tin oxide, inhalable particulate matter, as Sn)" As Tin inorganic compounds [RR-00043-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TLV-TWA		USA	2 mg/m ³ TWA (excluding tin hydride and indium tin oxide, inhalable particulate matter, as Sn)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TWA		USA	2 mg/m ³ TWA (except oxides, as Sn)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

Fiche de Données de Sécurité

Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (except oxides, as Sn)" As Tin, inorganic compounds [RR-00043-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorure de stanneux dihydraté (10025 TLV-TWA		USA	"2 mg/m ³ TWA (excluding tin hydride and indium tin oxide, inhalable particulate matter, as Sn)" As Tin inorganic compounds [RR-00043-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	0.02 mg/m ³ TWA (inhalable particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

Fiche de Données de Sécurité

Trioxyde d'antimoine (1309-64-4)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	TLV-Ceiling	USA	2 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	PEL-Ceiling	USA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m ³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits

8.2. Contrôles de Exposition

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si nécessaire, porter un respirateur muni d'une cartouche de gaz acide.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si nécessaire, porter un respirateur muni d'une cartouche de gaz acide. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide havane, transparent

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Données non disponibles

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.19

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. La plupart des métaux, Alcalis, métaux actifs, Cyanures, Sulfures, Sulfites, Oxydes métalliques, Formaldéhyde.

Fiche de Données de Sécurité

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, orale, lapin (acide chlorhydrique) 900 mg/kg ; détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. LCLo, inhalation, humain : 3000 ppm/5 minutes : Aucun effet toxique n'a été noté. DL50, Oral, Rat : (Chlorure stanneux) 700 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, Oral, Rat : (Trioxyde d'antimoine) >34600 mg/kg, effets comportementaux et cutanés observés. Le trioxyde d'antimoine est considéré comme une tumorigène.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagenicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: Hydrochloric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: Hydrochloric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 500 lb TPQ (gaz seulement)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): EPCRA RQ 5000 lb (gaz seulement)

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): 1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of t chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): Présent

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): "Present" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): Danger environnemental

Trioxyde d'antimoine (CAS # 1309-64-4): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Danger environnemental

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Fiche de Données de Sécurité

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): corrosif

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): sn 1733

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the name metal as part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): cancérigène

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): sn 0149

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): sn 2223

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the name metal as part of that chemical structure)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): corrosif

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): sn 1012

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): SN 1012 500 lb TPQ; SN 2909 500 lb TPQ (gas only)

15.8. Proposition de la Californie 65

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): 0.13 µg/day NSRL (inhalation)

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): cancérigène, 10/1/1990

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): Présent (LIS)

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): Présent (NDSL)

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): Présent (LIS)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): Present (ACTIVE)

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): Present (ACTIVE)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): 215-689-5

Chlorure de stanneux dihydraté (CAS # 10025-69-1): 231-868-0

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): 215-175-0

Trioxys de d'antimoine (CAS # 1309-64-4): 215-474-6

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 231-595-7

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut être corrosif pour les métaux Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Susceptible de provoquer le cancer.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.

Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

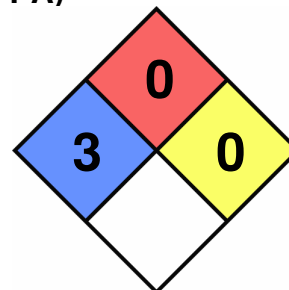
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2024-08-08

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.